



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS - PLPDMA

BILAN DE L'ANNÉE 2020

INTRODUCTION

L'Agglo s'est engagée dans une politique de réduction des déchets au travers d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), adopté par le conseil communautaire le 17 décembre 2018.

Ce programme vise un objectif de réduction des déchets de 6,5 % entre 2017 et 2023. Un plan d'actions ambitieux doit permettre d'atteindre cet objectif.

Partie 1 :

Le service des déchets, quelles évolutions?

Partie 2 :

Les quantités de déchets collectés et leur évolution

Partie 3 :

Les actions réalisées



PARTIE 1 :

LE SERVICE DES DÉCHETS, QUELLES ÉVOLUTIONS?

1.1. La collecte

1.2. Le traitement

1.1. LA COLLECTE

▪ Collecte des ordures ménagères et assimilés (OMA)

En fin d'année 2020 et dans un souci d'harmonisation du service, la Communauté d'Agglomération a confié à l'entreprise Contenur une mission d'enquête et de distribution des bacs afin que les usagers en habitat individuel soient tous équipés d'un bac à ordures ménagères pucé.

▪ Déchets occasionnels collectés en déchèterie

Depuis le 1^{er} avril 2018, les usagers ont accès aux 4 déchèteries du territoire. Par ailleurs, des conventions sont en place pour offrir un service cohérent aux communes limitrophes :

- La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte aux communes de la CC du Canton d'Oulchy-le-Château et aux 12 communes issues de la dissolution de la CC de l'Ourcq et du Clignon qui ont rejoint la CC Retz en Valois.
- La déchèterie de Villers-sur-Fère est ouverte aux communes de la CC du Canton d'Oulchy-le-Château.
- La déchèterie de Trélou-sur-Marne est ouverte aux communes de Barzy-sur-Marne, Chartèves, Courtemont-Varenes, Jaulgonne, Passy-sur-Marne, Reuilly-Sauvigny et Trélou-sur-Marne
- La déchèterie de Montmirail est ouverte aux communes de Dhuys-et-Morin-en-Brie et Rozoy-Bellevalle.

Flux collectés en déchèterie, par site

Tous les sites	Encombrants, gravats, déchets verts, cartons, bois, ferrailles, déchets diffus spécifiques, piles, ampoules et néons, huiles de vidange, huiles alimentaires, équipements électriques et électroniques, batteries, films plastiques, cartouches d'encre et toners, capsules café. Nouveau : radiographies, déchets d'ameublement.
Déchèterie de Château-Thierry	Réemploi, pneus de véhicules légers, plastiques durs, papiers, extincteurs.
Déchèterie de Condé-en-Brie	Papiers.
Déchèterie de Neuilly-Saint-Front	Réemploi, pneus de véhicules légers.
Déchèterie de Villers-sur-Fère	Réemploi.

1.2. LE TRAITEMENT

Le traitement des déchets est assuré par Valor'Aisne, syndicat départemental de traitement des déchets de l'Aisne, dans les mêmes conditions.

Porteur d'un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) de 2018 à 2020, en partenariat avec l'Ademe, le syndicat est lui aussi engagé à :

- Réduire la production de Déchets Ménagers et Assimilés de 5% en 2020 par rapport à 2014 et de 10% en 2020 par rapport à 2010,
- Atteindre 42% de valorisation matière et organique en 2020 et de 50% en 2025,
- Engager 4 démarches de mobilisation des acteurs économiques sur les flux biodéchets, bois B, réemploi, etc.,
- 70% des collectivités s'engagent dans Comptacoût® et 35% dans l'exploitation de leurs matrices des coûts.

Le plan d'actions nécessaire à l'atteinte de ses objectifs se décline en 3 axes :

AXE 1. Animer le projet et mobiliser les acteurs

AXE 2. Développer l'économie circulaire sur le territoire par la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource

AXE 3. Connaître et suivre les impacts environnementaux, économiques et sociaux

Dans ce cadre, Valor'Aisne et l'Agglo sont amenés à mener des actions communes.



OMR:



OMA:



DMA:



Déchèterie

PARTIE 2 :

LES QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS ET LEUR ÉVOLUTION

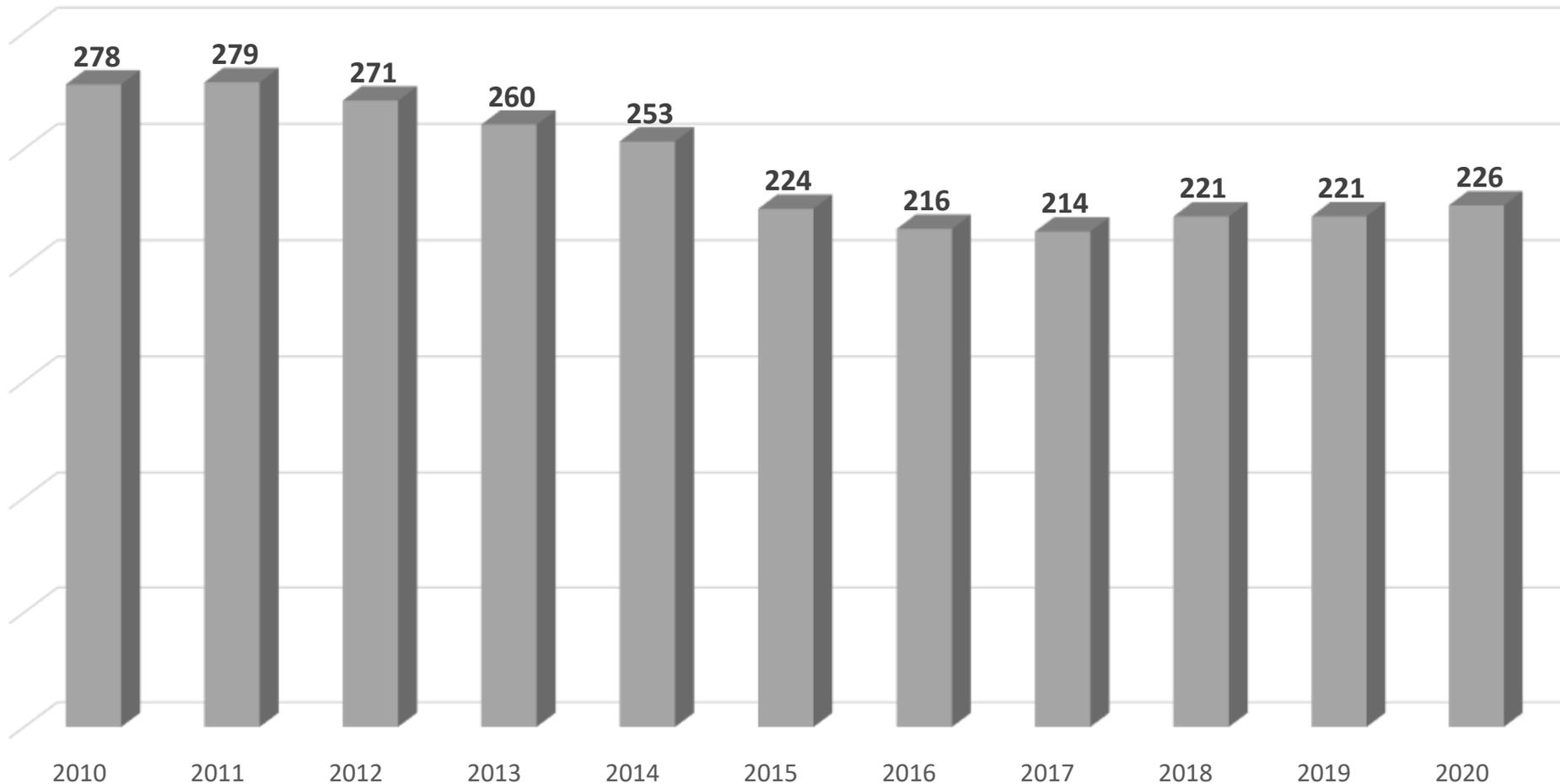
2.1. Le gisement des déchets

2.2. Et les objectifs alors ?

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.1. La production d'ordures ménagères résiduelles (OMR) – kg/hab/an

Evolution de la production d'ordures ménagères résiduelles (kg/hab/an)

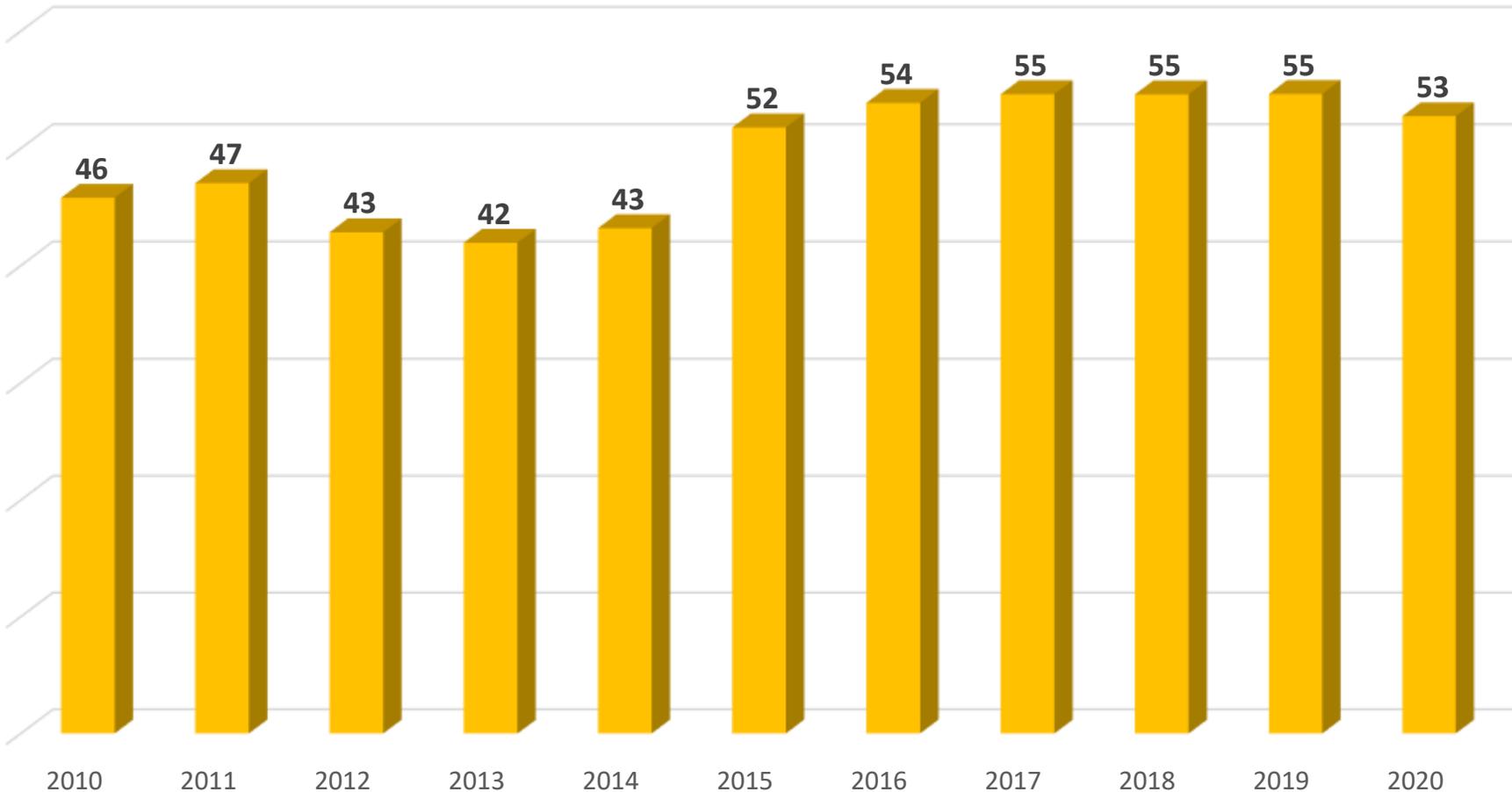


La quantité d'OMR a augmenté de 5kg/habitant/an en 2020, par rapport à 2019.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.2. La production d'emballages ménagers recyclables (hors verre) – kg/hab/an

Evolution de la production d'emballages ménagers recyclables (hors verre-kg/hab/an)



Depuis 2015, la production d'emballages oscille entre 52 et 55 kg/an/habitant.

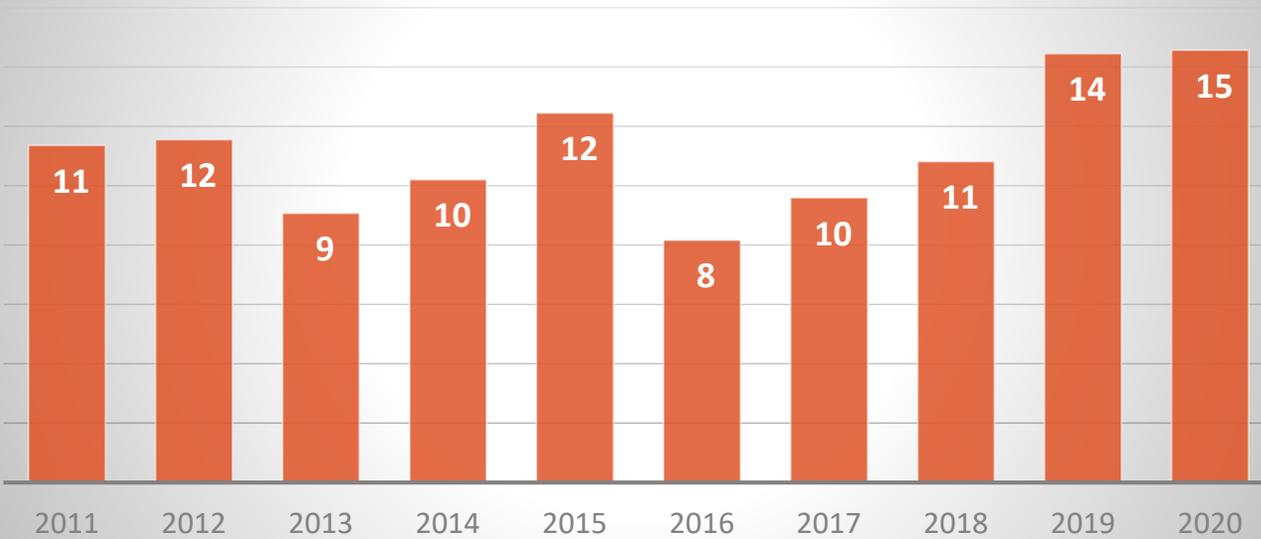
53 kg/hab ont été collectés sur le territoire de l'Agglo en 2020, c'est 2 kg de moins qu'en 2019.

Ceci peut s'expliquer en partie par l'arrêt de la collecte des déchets recyclables pendant presque 5 semaines en mars/avril (crise sanitaire).

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.3. Le refus de tri

Evolution du refus de tri (kg/hab/an)



Le refus du tri représente **15 kg** de déchets par habitant en 2020, soit autant de déchets qui sont acheminés en centre de tri pour finalement être redirigés en centre d'enfouissement.

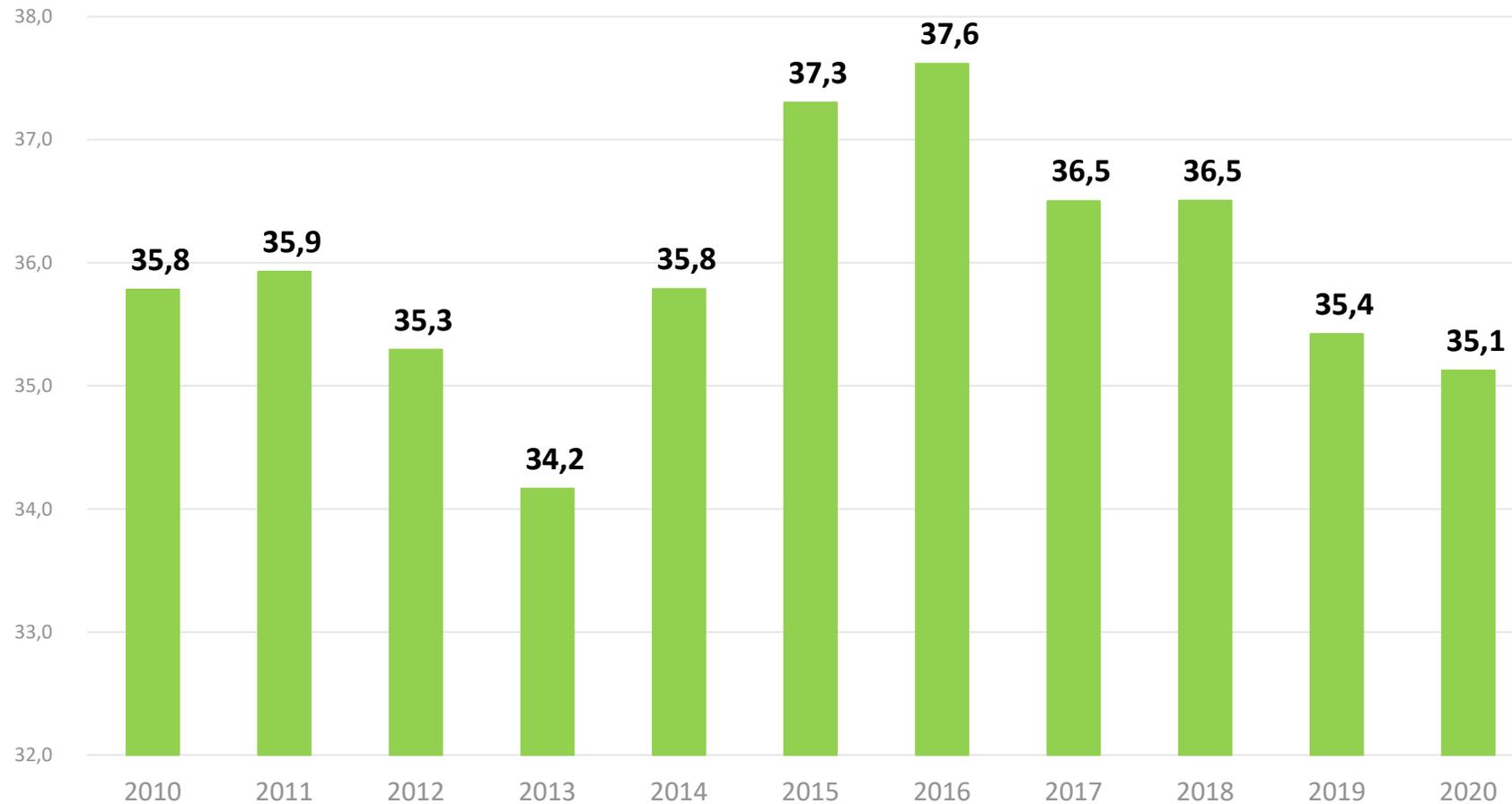
Pour corriger cela, il est nécessaire d'accompagner les usagers du service. Cela passe par une communication ambitieuse et une multiplication des contrôles de pré collecte, qui seront remis en place en 2021.



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.4. La production de verre – kg/hab/an

Evolution de la production de verre (kg/hab/an)



La production de verre est quasi identique à l'année précédente.



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

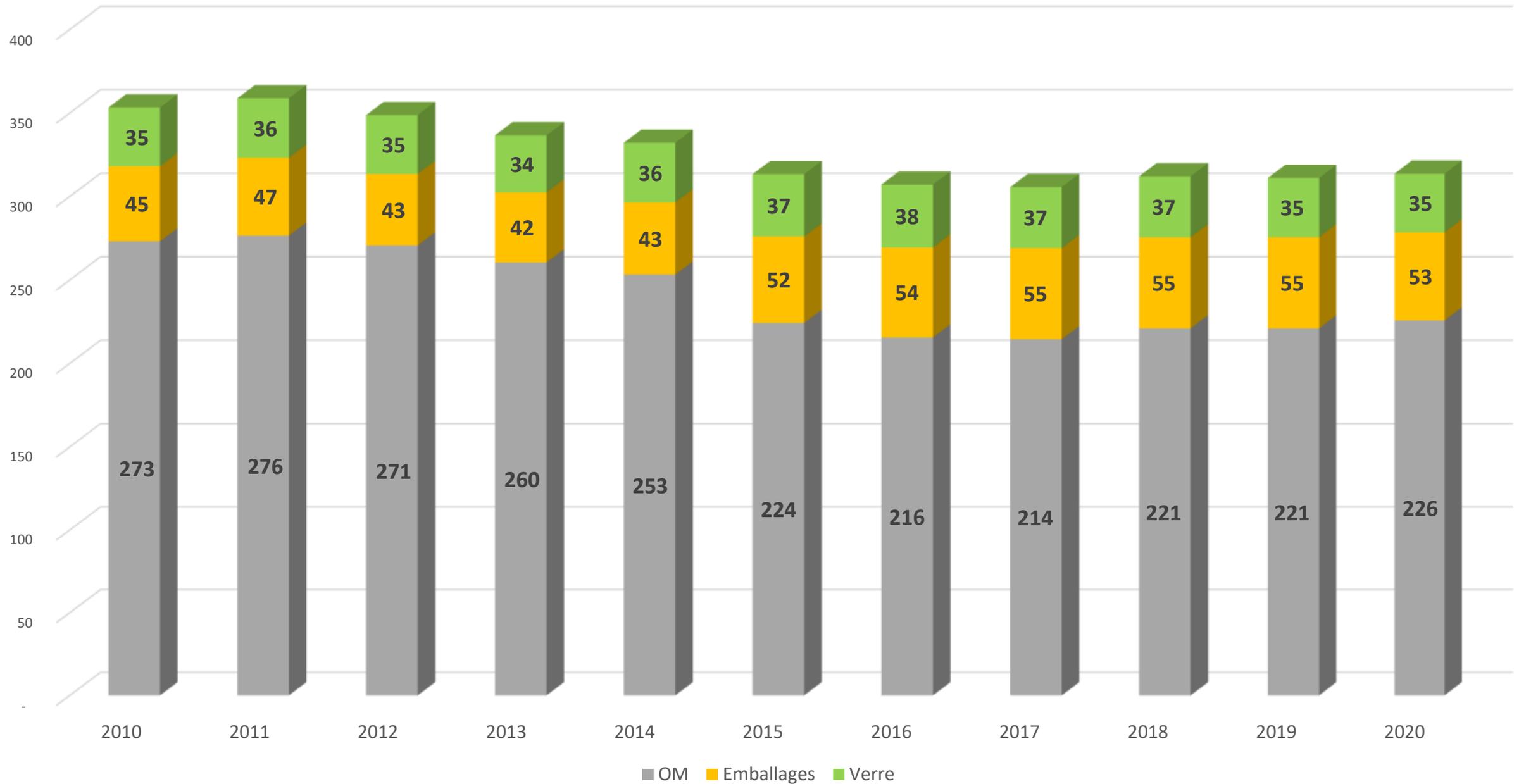
2.1.4. La production d'ordures ménagères et assimilés – tonnes

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
OMR	14 547	14 728	14 417	13 875	13 488	11 934	11 481	11 520	11 903	11 952	12 259
Emballages	2 399	2 486	2 281	2 235	2 302	2 756	2 872	2 934	2 943	2 956	2 865
Verre	1 874	1 899	1 879	1 820	1 907	1 986	2 003	1 961	1 967	1 916	1 908
TOTAL OMA (tonnes)	18 819	19 114	18 577	17 930	17 696	16 676	16 354	16 415	16 813	16 824	17 032
OMA (kg/an/an)	359	362	349	337	332	313	307	306	312	311	314

Les OMA ont augmenté de 3 kg par habitant en 2020. Depuis 2018, les chiffres repartent à la hausse, sans pour autant dépasser ceux de 2010, année de référence du programme.

Entre 2010 et 2020, les quantités d'OMA par habitant ont diminué de 12,5 %. La tendance doit se poursuivre, par la mise en place d'actions en faveur de la réduction des déchets.

Evolution de la production d'OMA (kg/hab/an)



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.5. La production des déchets collectés en déchèterie

Evolution des déchets collectés en déchèterie (kg/hab/an)



Entre 2019 et 2020, la quantité de déchets par habitant apportée en déchèterie a fortement baissé (- 18,6 %).

Ceci s'explique par la fermeture des déchèteries entre mars et mai puis la réouverture uniquement sur rendez-vous.

Les actions de prévention ciblant les déchets apportés en déchèterie doivent être poursuivies et les filières de valorisation développées, en partenariat avec le syndicat de traitement.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les déchets d'activité de soin à risque infectieux

Depuis 2020, toutes les pharmacies du territoire organisent la collecte des DASRI avec l'éco organisme DASTRI.

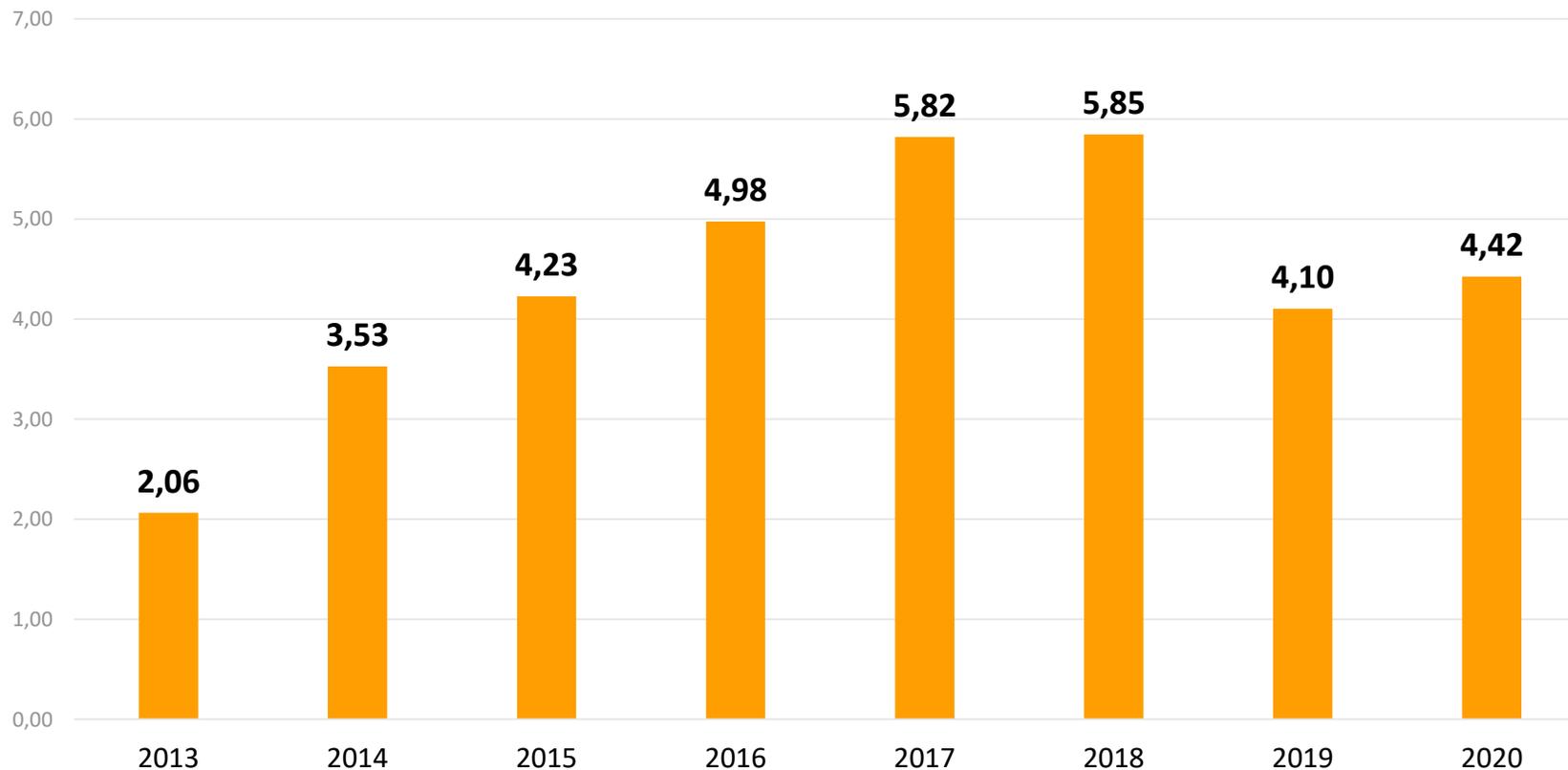
Les DASRI collectés et traités par ce prestataire privé ne sont plus comptabilisés.



2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les déchets collectés par les écoles et déposés à Greenfield

Evolutions des tonnages de papiers déposés chez Greenfield par les écoles (kg/hab/an)



Ces papiers sont directement apportés par les parents d'élève à Greenfield pour recyclage.

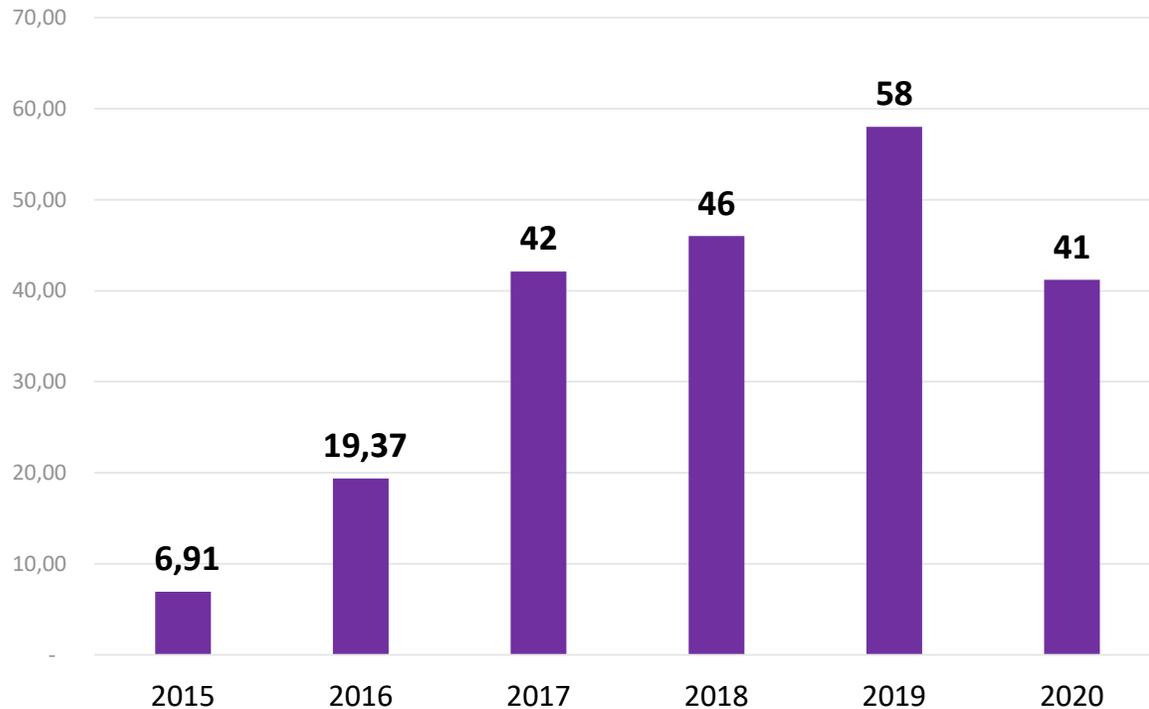
Ces quantités de déchets ne sont pas intégrées aux déchets ménagers et assimilés puisque non pris en charge par la collectivité.

Les quantités ont augmentées malgré la fermeture des écoles entre mars et juin.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les déchets collectés pour le réemploi

Evolution des tonnages collectés par la Ressourcerie Au Bas de l'Aisne, issus du territoire de la CARCT (tonnes)



La Ressourcerie Au Bas de l'Aisne possède 2 boutiques (Brasles et Place de l'horloge à Blanchard), au sein desquelles elle met en vente les objets et meubles réutilisables collectés en apport volontaire ou à domicile. Depuis mars 2020, la Ressourcerie a installé un conteneur pour la récupération d'objets à la déchèterie de Château-Thierry.

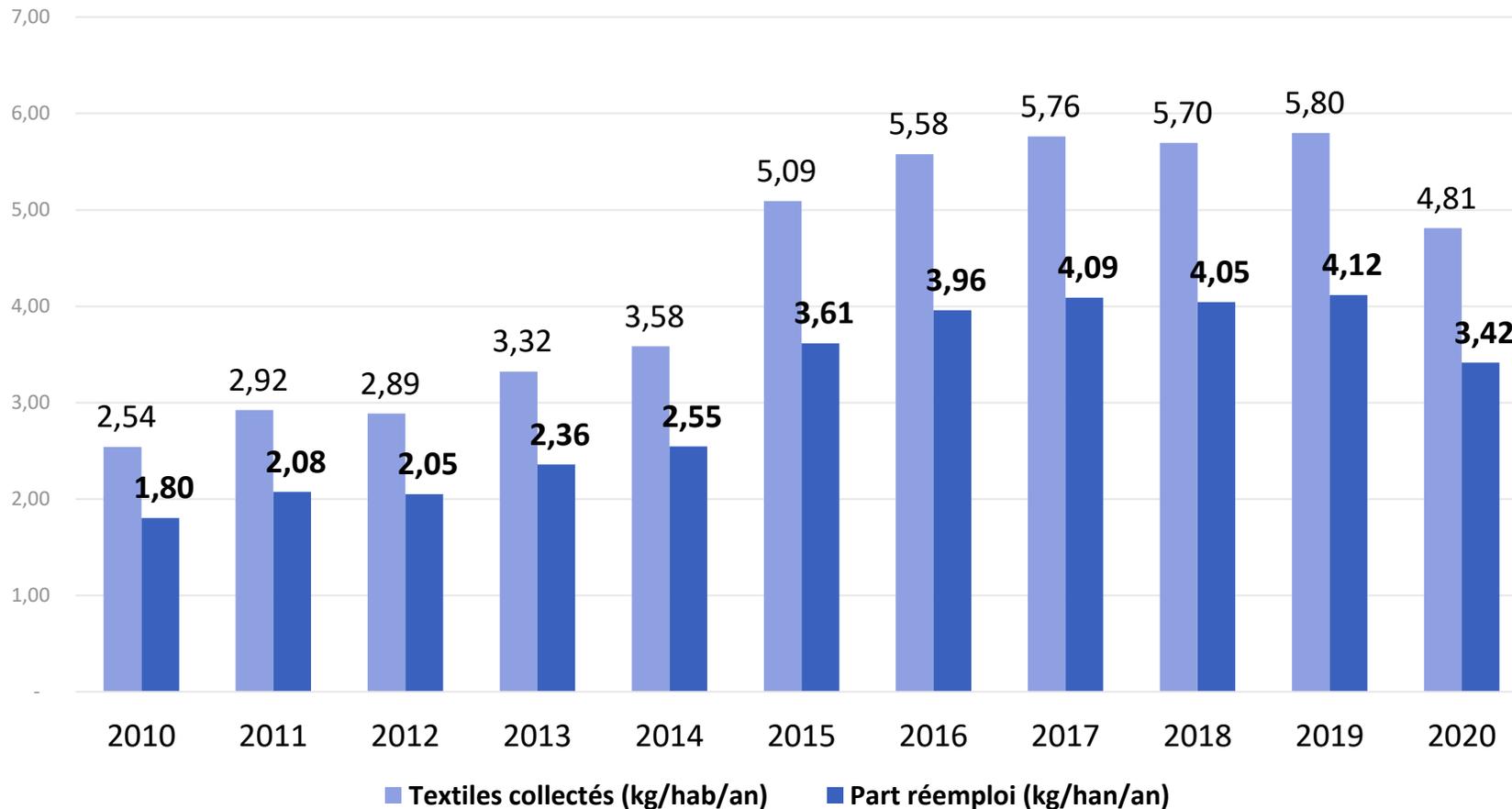
En 2020, 41 tonnes de déchets (dont 4,2 tonnes issus du conteneur placé à la déchèterie) ont été collectées par la Ressourcerie et ont ainsi évité la déchèterie, autant de déchets qui ne sont pas comptabilisés dans les DMA.

Le collège de Fère en Tardenois continue de récupérer quelques déchets issus de la déchèterie de Villers sur Fère, à destination des ateliers et cours de technologie. Aucune donnée quantitative n'est disponible.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets : les textiles

Evolution des quantités de textiles collectés



Les quantités de textiles collectées ont chuté en 2020. La collecte par Le Relais s'est interrompue pendant plus de 3 mois.

Rappelons qu'en moyenne, 71% de ces textiles sont directement réemployés : 6% au travers des boutiques du Relais, 55% revendus à l'export et 10% sont redécoupés pour devenir chiffons. Selon le même raisonnement que précédemment, cette part des textiles n'est pas intégrée aux DMA.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets – les déchets du marché hebdomadaire et du centre technique municipal de Château-Thierry

Tonnages	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Centre Technique Municipal (CTM)											
Végétaux	347	393	350	413	290	130	239	183	163	171	186
Gravats	0	203	317	229	167	199	111	107	82	106	64
Bois	0	0	0	33	26	17	16	23	6	35	35
Métaux	0	0	0	7	3	0	0	0	0	0	0
Encombrants	782	534	459	280	353	353	444	472	475	575	507
DEEE	0	0	1	3	4	4	4	5	2	1,97	1,13
DDS									0,36	0,35	0,25
Total CTM	1 129	1 130	1 127	965	844	704	814	791	728	890	793
Marché hebdomadaire											
Encombrants	27	39	37	31	18	27	30	26	25	21	21
Cartons	0	0	2	5	6	1	5	1	5	12	19
Total marché	27	39	39	36	24	28	35	27	30	33	40
TOTAL	1 156	1 169	1 166	1 001	868	732	849	818	759	923	833

En 2020, les quantités globales ont diminué, principalement les encombrants et les gravats du centre technique municipal. Causes probables : confinement.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.6. La production des autres déchets – les cartons des commerçants collectés en porte à porte

Cartons en PAP	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnages	118	127	100	87	79	97	143	150	138	157	129

Depuis 2002, les commerçants du centre-ville de Château-Thierry et des zones d'activités proches bénéficient d'une collecte des cartons de suremballage volumineux. Au fil des années, la collectivité s'est efforcée d'apporter ce service à de plus en plus de commerçants en étendant la zone de collecte aux zones d'activités proches.

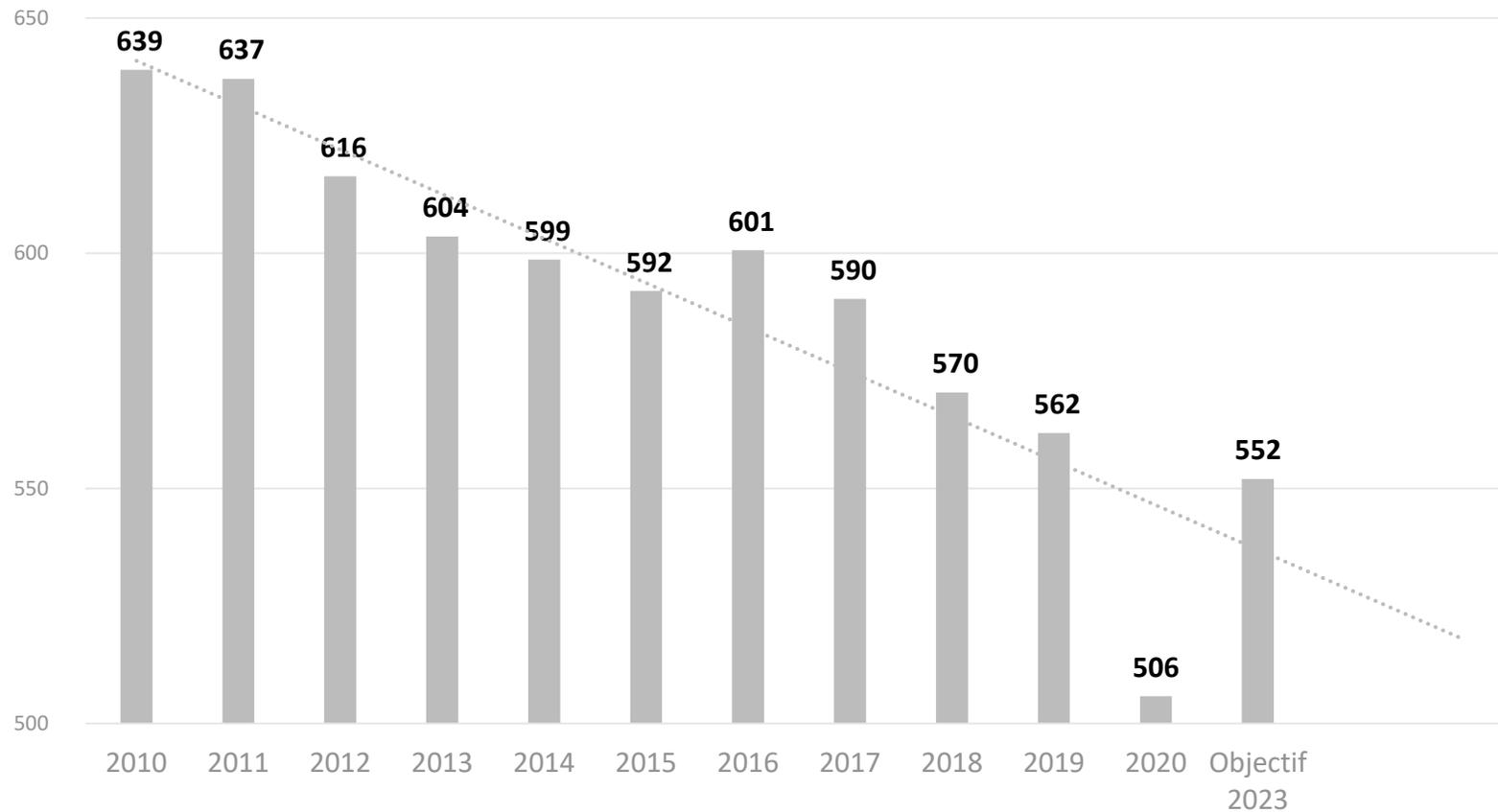
On constate une diminution des tonnages entre 2012 et 2015. Cela s'explique par l'existence d'une offre privée aux conditions et tarifs attractifs sur cette période.

En 2020, des entreprises ayant dû cesser leurs activités, les quantités de cartons collectées pour les commerçants ont diminué.

2.1. LE GISEMENT DES DÉCHETS

2.1.7. La production des déchets ménagers et assimilés (DMA)

Evolution des DMA (kg/hab/an)



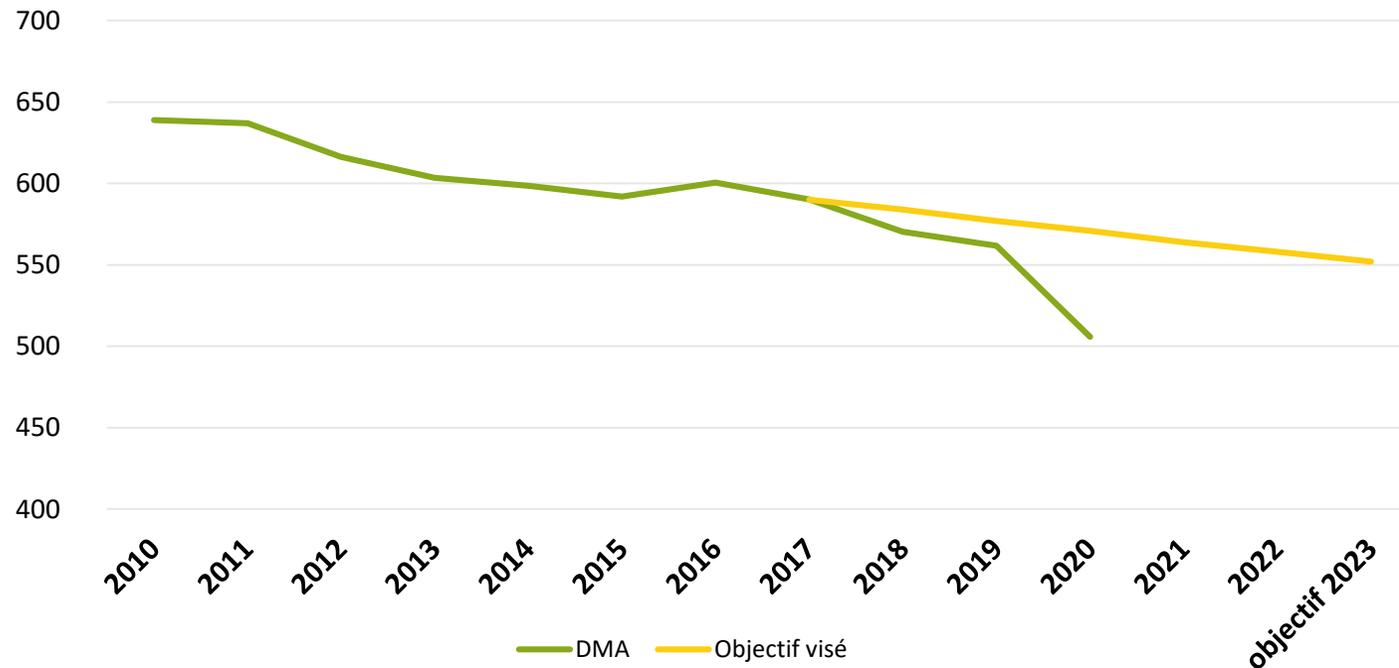
Forte chute de la production de DMA entre 2019 et 2020 (-10%).

2.2. ET LES OBJECTIFS ALORS ?

La loi de transition énergétique pour la croissance verte impose une réduction des déchets de 10% en kg/hab en 2020 par rapport à 2010, soit 575 kg/hab/an : ces objectifs sont atteints et même dépassés (506 kg/hab/an).

Aussi, les objectifs fixés par l'Agglo sont les suivants :

	Année de référence 2017	Objectif de réduction	Année 2023
DMA	590 kg/hab	- 6.5 %	552 kg/hab



L'atteinte de cet objectif implique une réduction moyenne des DMA de 6 kg/hab/an entre 2017 et 2023.

La baisse constatée en 2020 ne reflète pas la réalité à cause de la situation sanitaire qui a un fort impact sur la production de déchets.



PARTIE 3 :

LES ACTIONS RÉALISÉES

AXE 1 : Être exemplaire en matière de prévention des déchets

AXE 2 : Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

AXE 3 : Utiliser les instruments financiers pour favoriser la prévention des déchets

AXE 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 5 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

AXE 6 : Promouvoir une consommation responsable et augmenter la durée de vie des produits

AXE 7 : Réduire les déchets des entreprises, les déchets du BTP et les déchets des établissements publics

SEULES LES ACTIONS REALISEES SONT PRESENTEES CI-APRES

AXE 1 : ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'AGGLO SE DOIT D'ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE PRODUCTION DE DÉCHETS. C'EST POURQUOI ELLE A CONSACRÉ UN AXE DE SON PROGRAMME D'ACTION À L'ÉCO-EXEMPLARITÉ. CET AXE SE DÉCLINE EN 3 PARTIES : RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DÉCHETS AUPRÈS DES ADMINISTRATIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, SENSIBILISATION DE CES ACTEURS ET DIFFUSION ET IMPLANTATION DES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.

Action 1.1 : Etablir un diagnostic des déchets des administrations et des établissements publics – action non réalisée

Action 1.2 : Sensibiliser les acteurs des administrations publiques à la prévention des déchets

Action 1.3 : Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein de la collectivité et des administrations publiques

ACTION 1.2 : SENSIBILISER LES ACTEURS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Les actions de sensibilisation suivantes ont été menées courant 2020 :

Point tri à l'Aiguillage

Les points tri mis en place auprès de l'ensemble des agents au moment de l'emménagement à l'Aiguillage, sont toujours en fonctionnement.

Sensibilisation au tri

Les agents des 4 déchèteries du territoire, ainsi que 4 nouveaux agents du service déchets, ont été sensibilisé au tri des déchets (rappel des consignes de tri pour les déchets recyclables).



ACTION 1.2 : SENSIBILISER LES ACTEURS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Les agents de la collectivité ont pu profiter d'une distribution de compost, issu des composteurs collectifs de l'Aiguillage.

Une collecte de téléphones portables a également été organisée, ainsi qu'une mise à disposition d'échantillons de lessive à réaliser soi-même.



ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Compostage des biodéchets produits sur les sites administratifs

La salle repas et les 3 zones détente avec cafetière sont équipées d'un bio-seau. Une zone de compostage a été mise en place. Elle sert aussi aux agents qui n'ont pas de composteur et souhaitent trier leurs biodéchets.

Des composteurs sont également disponibles sur les autres sites de l'Agglo : les 3 crèches de l'Agglo, le pôle de Courtemont-Varennes, le Centre Culturel Camille Claudel, l'Hôtel Dieu et la régie d'assainissement

Collecte des papiers

La collecte séparée des papiers de bureaux a été poursuivie en 2020 sur les principaux sites de l'Agglo. Les papiers sont collectés et triés par l'ESAT de Chierry puis transportés à l'usine Greenfield de Château-Thierry.

Collecte des fournitures de bureau

L'agglomération n'est plus dans le programme TERRACYCLE qui permettait de collecter du matériel d'écriture, faute de place disponible. Les présentoirs de collecte sont toujours en place, leurs contenus devront transiter par un organisme inscrit dans le programme pour être collecté.

ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Utilisation des couches lavables dans les structures d'accueil de la petite enfance de l'Agglo

En 2019, la crèche de l'Agglo La Ronde, située à Fère en Tardenois, a testé l'utilisation de couches lavables pour les enfants accueillis, sur une durée de 3 mois.

En 2020, la structure a continué d'utiliser les couches lavables, jusqu'à la crise sanitaire. La complication des procédures a fortement bouleversé les agents.

Une proposition d'équiper les 2 crèches de l'Agglo de Château-Thierry en couches maillots de bain lavables a été faite au service Petite enfance. Ce projet n'a pas abouti en 2020 et sera reconduit en 2021.



ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Promotion de l'utilisation des couches lavables à la maternité de Château-Thierry

3 ateliers de présentation des couches lavables ont été réalisés auprès du personnel de la maternité, regroupant au total 14 agents. Le personnel est désormais un relais de communication auprès des parents sur ce thème. Des ateliers à l'attention des jeunes et futurs parents seront organisés en 2021 à la maternité.



ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Valorisation des déchets verts dans les cimetières

En 2020, la mise en place de points tri pour les cimetières a repris, avec 8 nouvelles communes qui ont été accompagnées.

Au total, ce sont 48 communes qui détournent les déchets compostables (fleurs coupées, plantes, terreau..) des ordures ménagères.



ACTION 1.3 : DIFFUSER ET IMPLANTER LES OUTILS ET BONNES PRATIQUES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Utiliser des produits d'entretien éco labellisés

Une rencontre avec les services moyens généraux et prévention sécurité a permis d'identifier plusieurs produits ménagers possédant un écolabel, utilisés dans les structures de l'Agglomération.

Le matériel de nettoyage (serpillière et lingettes microfibres) est lavable.

Un travail avec le prestataire de nettoyage des locaux de l'Aiguillage, qui utilise ses propres produits, est à prévoir en 2021.



ACTION 2.1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Nouveau guide de prévention des déchets

Un guide de 22 pages a été créé fin 2020. Il est distribué à chaque habitant à l'occasion de la livraison de bacs ou la remise de badges d'accès aux conteneurs à déchets.

Articles dans le Journal de l'Agglo

- Janvier 2020 : container de la Ressourcerie à la déchèterie de Château-Thierry, test couches lavables à la crèche de Fère-en-Tardenois, entreprise local d'articles « zéro déchet », tutoriel pour faire son savon
- Septembre 2020 : tutoriel sur les bons gestes pour préserver l'eau
- Décembre 2020 : présentation de l'Abonnement Déchets Service, anciennement appelé « redevance incitative », tutoriel sur le furoshiki (emballage cadeau zéro déchet)



ACTION 2.1 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Articles de presse

La presse traite régulièrement de la réduction des déchets, sur sollicitation de l'Agglo ou en présentant des actions d'autres acteurs.

Aussi, en 2020, les thèmes suivants ont été abordés : protections adultes lavables, compostage collectif, réemploi des textiles par Le Relais et semaine européenne de la réduction des déchets.



ACTION 2.1 : METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS TEMOINS EN METTANT L'ACCENT SUR LA DIFFUSION ET LE SUIVI

Défi z'héros déchet

Une opération foyers témoins est prévue en 2021, avec le recrutement d'un étudiant stagiaire. Les communes pourront également y participer.

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Il s'agit d'organiser des rencontres sur différents thèmes de la prévention des déchets, en utilisant les outils adaptés au public ciblé.

Sensibilisation des scolaires

Etablissement		Thème	Nb classe	Nb élèves
CFPPA de Verdilly		Compostage	3	39
Ecole élémentaire Jules Ferry	Fère-en-Tardenois	Animation gaspillage alimentaire	2	33
Ecole élémentaire Jules Ferry	Fère-en-Tardenois	Animation compostage	2	42
Ecole privée Ste Marie-Madeleine	Château-Thierry	Animation compostage	4	96
Ecole primaire de Verdilly		Jeu « Stop déchets »	1	16
Ecole élémentaire Vaucrises-Hérissons	Château-Thierry	Animation compostage	2	52
Ecole élémentaire Vaucrises-Maughins	Château-Thierry	Animation compostage	1	23
Ecole Louise Michel	Château-Thierry	Animation compostage	2	49
Ecole Ste Famille	Fère-en-Tardenois	Animation compostage	2	53
Ecole Nesles-la-Montagne		Animation compostage	1	26
Ecole élémentaire Bois Blanchard	Château-Thierry	Jeu « Stop déchets »	2	34
TOTAL			22	463

En 2020, les ambassadeurs du tri ont parlé compostage, gaspillage alimentaire et réduction des déchets aux élèves du territoire.

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Sensibilisation extra-scolaire et stand d'information

Evènement	Lieu	Thématique	Nb pers sensibilisées	Public cible
Sensibilisations en porte à porte	Résidences à Château-Thierry et à Crézancy	Compostage	34	Habitants des résidences
Château Plage	Château-Thierry	Vélo à smoothies	98	Jeunes des centres de loisirs
Quartiers d'été	Blanchard Château-Thierry	Vélo à smoothies	25	Tout public
Sporti'Château	Château-Thierry	Vélo à smoothies	25	Jeunes des clubs de sport
Forums des Associations	Condé-en-Brie et Fère-en-Tardenois	Compostage et fabrication de produits maison	54	Tout public
Fête du quartier Blanchard	Château-Thierry	Vélo à smoothies	55	Tout public
Fête du quartier Vaucrises	Château-Thierry	Atelier furoshikis	26	Tout public
Présentations couches lavables	Maternité de Château-Thierry	Prévention des déchets	14	Agents de la maternité
Marché	Condé-en-Brie	Vélo à smoothies	12	Tout public
Fête des légumes anciens	Ferme de la Genevroye à Rocourt-Saint-Martin	Compostage et broyage	75	Tout public
Ateliers sur la prévention	Palais des Rencontres de Château-Thierry	Sensibilisation au gaspillage alimentaire et au compostage	20	Jeunes des centres de loisirs

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Sensibilisation extra-scolaire et stand d'information

Evènement	Lieu	Thématique	Nb pers sensibilisées	Public cible
SERD - Distribution d'échantillons de lessive	L'Aiguillage à Etampes-sur-Marne	Sensibilisation produits ménagers faits maison	25	Agents de l'Agglo
SERD - Distribution de compost	L'Aiguillage à Etampes-sur-Marne	Sensibilisation au compostage	10	Agents de l'Agglo
Sensibilisations	COALLIA – Serres de Nogentel	Compostage	9	Personnel en insertion
Présentations couches lavables	Maternité de Château-Thierry	Prévention des déchets	14	Agents de la maternité
Atelier à la boutique de la Ressourcerie	Blanchard, Château-Thierry	Furoshikis	6	Adultes
TOTAL			502	

ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

« SERD virtuelle »

La crise sanitaire nous a contraint à annuler les évènements grands publics prévus pour la SERD 2020.

Le service a compensé en renforçant la communication sur les réseaux sociaux (11 post Facebook).

4 établissements scolaires ont participé au défi lancé par l'Agglo « Moins de déchets dans mon école ». Les actions qu'ils ont mises en place à cette occasion ont été relayées sur notre page Facebook et dans la presse.

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'exposition « Unpacked 365 » d'Antoine REPESSE était visible sur le pont de Château-Thierry et devant les collèges de Neuilly-St-Front, Fère-en-Tardenois et Condé-en-Brie.



ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Focus Fête des légumes anciens

Chaque année depuis sa création, l'Agglo est partenaire de la Fête des Légumes Anciens qui se déroule à la ferme de la Genevroye à Rocourt Saint-Martin.

Cette année, le service déchets a proposé un stand sur le thème du compostage, avec observation de la faune présente dans un lombricomposteur, et une démonstration de broyage de végétaux.



ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Animations de l'été

Le service déchets a participé aux activités organisées pendant l'été par la ville de Château-Thierry :

Sporti Château, Château plage, fêtes citoyennes...

Le vélo à smoothies a permis aux participants d'être sensibilisés au gaspillage alimentaire tout en faisant une activité sportive !



ACTION 2.3 : ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Nouveaux ateliers « Tawashi » et « Furoshikis »

2 nouveaux ateliers ont été proposés au public cette année pour sensibiliser au zéro déchet.

« **Tawashi** » : réaliser une éponge à partir d'anciens vêtements. Le tawashi est réutilisable.

« **Furoshikis** » : réaliser un emballage cadeau avec un tissu.



En décembre 2020, un nouvel agent a intégré le service dans le cadre du dispositif Adulte Relais, en tant que « Médiatrice cadre de vie et prévention des déchets ». Elle interviendra auprès des habitants des quartiers de la politique de la ville.

ACTION 2.4 : SENSIBILISER À LA PRÉVENTION QUALITATIVE

Pour rappel, la prévention qualitative des déchets concerne la réduction de la dangerosité du déchet et non pas de sa quantité. Les actions suivantes ont permis d'aborder cette question.

Atelier produits ménagers maison

2 ateliers « fabrication de produits ménagers » ont été menés en 2020. Au total, 33 personnes ont appris à fabriquer des produits tels : savon, lessive, de pastille lave-vaisselle ou de bloc WC.

Les restrictions sanitaires ont empêché de développer ces ateliers, pour lesquels les participants manifestent un fort intérêt.



ACTION 2.4 : SENSIBILISER À LA PRÉVENTION QUALITATIVE

Communication sur le « jardinage au naturel »

Consultez action 5.1. Promouvoir le jardinage au naturel.

AXE 3 : UTILISER LES INSTRUMENTS FINANCIERS POUR FAVORISER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

LES INSTRUMENTS FINANCIERS SONT PARTICULIÈREMENT INCITATIFS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS. C'EST POURQUOI L'AGGLO A CHOISI DE METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION INCITATIVE ET S'ATTACHE À PROPOSER AUX USAGERS DES AIDES RELATIVES À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS.

Action 3.1 : Mettre progressivement en place la tarification incitative

Action 3.2 : Donner une visibilité aux soutiens financiers d'actions favorisant la prévention des déchets

ACTION 3.1 : METTRE PROGRESSIVEMENT EN PLACE LA TARIFICATION INCITATIVE

Le nouveau mode de financement sera mis en place sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2023, avec une année de tarification à blanc en 2022 (délai supplémentaire accordé par l'Etat).

Pour que cela soit possible, la campagne d'adaptation des bacs a démarré en novembre 2020.

En parallèle, l'Agglo est accompagné par plusieurs cabinets pour la mise en œuvre de la Redevance Incitative qui s'appelle désormais l'ABONNEMENT DECHETS SERVICE.

Lors de leur visite*, les agents recueillent les informations nécessaires pour adapter vos bacs. Ils vous remettent de nouveaux bacs si besoin.

Pour les déchets ménagers

Les agents changent le format de votre bac si besoin et équipent votre bac d'une puce électronique.

Pour les déchets recyclables

Les agents changent le format de votre bac si besoin.



UN NOUVEAU MODE DE FACTURATION



1

Votre bac à ordures ménagères est, ou va être, équipé d'une puce électronique.

Cette puce l'identifie pour chaque adresse. Dès que vous sortez votre poubelle, le camion de collecte l'enregistre avec la date et l'heure de l'enlèvement.

Pour les collectifs, la présentation de votre badge permet de déposer vos déchets.

Le point d'apport de déchets ménagers possède un tambour, la présentation du badge permet son ouverture. Dès la fermeture du tambour, votre dépôt est enregistré (date et heure).



2

Les données collectées sont traitées par l'Agglomération.

Elle servira de base à l'établissement de votre facture semestrielle.



3

Vous recevrez votre facture à domicile.

Le coût à payer comprend votre nombre de collecte, ou de dépôt ainsi que tous les services liés à la gestion de vos déchets (collecte, enfouissement, tri, recyclage, déchèteries...)

ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D' ACTIONS FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Aide à l'achat d'un broyeur

En 2020, l'Agglo a maintenu son aide à l'achat d'un broyeur dans les mêmes conditions que précédemment : remboursement sur dossier de 20% du montant d'achat TTC, dans la limite de 50€ par foyer.

En 2020, **22 foyers ont bénéficié de cette aide** (21 foyers en 2019).

Coût 2020 :
862,58 € TTC

Vous en avez assez
des allers-retours
à la **déchèterie** ?



L'Agglo vous aide à l'achat d'un broyeur à végétaux :

**20% d'aide
à l'achat ***



*Aide limitée à 50€ par foyer résidant sur le territoire



Conditions et dossier de demande disponibles :

Sur notre site web : www.carct.fr
Par courriel : service-dechets@carct.fr
Par téléphone : 03 23 85 34 97

ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D'ACTION FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Coût 2020 :
6049,50 € TTC
(composteurs +
bioseaux)

Aide à l'acquisition d'un composteur

En 2020, l'Agglo a maintenu son aide à l'acquisition d'un composteur dans les mêmes conditions que précédemment, avec deux types de composteurs en bois de 400 ou 600L, proposés respectivement au prix de 20 et 30 €. Avec chaque composteur, un bio-seau et un guide du compostage est remis à l'utilisateur qui est conseillé par les guides composteur de la collectivité pour l'installation, la mise en route et l'entretien de son composteur. Cette offre est limitée à deux composteurs par foyer.

Disponible en permanence sur le site internet de l'Agglo, l'existence de cette aide a été relayée par le nouveau guide de réduction des déchets diffusé lors de la campagne d'adaptation des bacs et à l'occasion de remises de badges d'accès aux conteneurs à déchets.

En 2020, **144 foyers ont bénéficié d'un composteur** à bas prix, remis par le service déchets. Considérant que le compostage permet de réduire de 47 kg par habitant par an la quantité de déchets, on estime que la mise à disposition de ces composteurs a permis d'éviter la production de près de 15 tonnes de déchets.

En 2019, 106 foyers avaient reçu un composteur.

ACTION 3.2 : DONNER UNE VISIBILITÉ AUX SOUTIENS FINANCIERS D' ACTIONS FAVORISANT LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Aide à l'achat des couches lavables

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Agglo a proposé aux jeunes parents du territoire une aide à l'achat de couches lavables, avec une prise en charge de 50% du montant TTC d'achat, dans la limite de 100€ par enfant.

En 2020, 11 foyers ont pu bénéficier de cette aide. Considérant qu'utiliser les couches lavables permet de réduire de 400kg par enfant par an la quantité de déchets, on estime que l'utilisation des couches lavables par ces foyers a permis d'éviter la production de 4.8 tonnes de déchets en 2019. Si les enfants utilisent les couches lavables jusqu'à l'acquisition de la propreté, ce sont 12 tonnes de déchets qui seront évitées.

En 2019, 12 foyers avaient bénéficié de l'aide.



Coût 2020 :
1029,91 € TTC

AXE 4 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

COMPTE TENU DE L'IMPORTANT QUANTITÉ DE DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ONT UN RÔLE À JOUER EN TERMES DE SENSIBILISATION, ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET EXEMPLARITÉ.

Action 4.1 : Sensibiliser les acteurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Action 4.2 : Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective scolaire

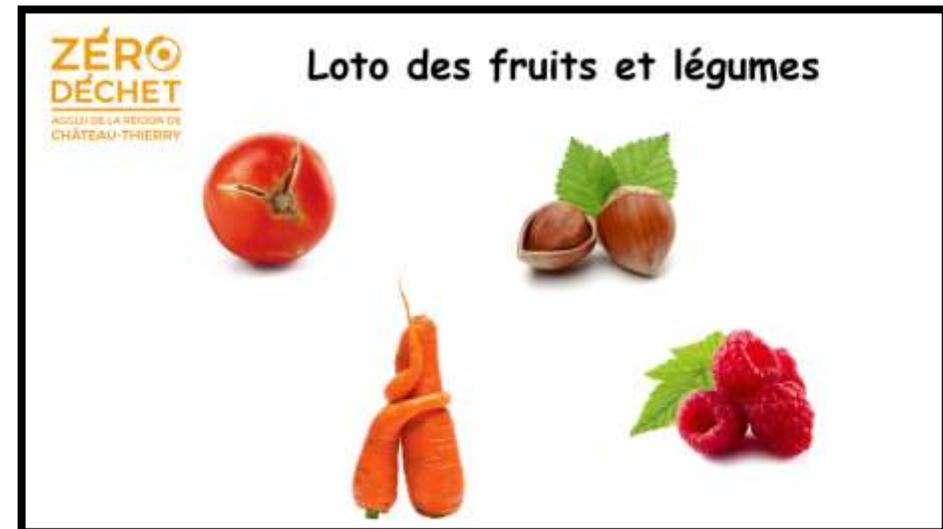
Action 4.3 : Favoriser la mise en place d'un réseau d'acteurs concernés par la lutte contre le gaspillage alimentaire – action non réalisée

Action 4.4 : Développer l'usage du sac à emporter ou « gourmet bag » – action arrêtée

ACTION 4.1 : SENSIBILISER LES ACTEURS À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

À différentes occasions, l'Agglo a proposé des ateliers sur la fabrication de smoothies à partir de fruits trop mûrs ainsi que des animations à destination des scolaires. *Cf action 2.3.*

L'équipe d'animation a commencé à développer/créer de nouveaux outils pédagogiques afin de rendre l'animation sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire plus ludique.



ACTION 4.2 : RENFORCEZ LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE

À l'occasion de la SERD 2020, le collège Joseph BOURY de Neuilly Saint Front a partagé ses actions déjà entreprises pour limiter le gaspillage alimentaire à la cantine, sous l'impulsion des éco-délégués :

- Campagne de sensibilisation : affiches conçues par les élèves
- Possibilité de demander une quantité adaptée au personnel de restauration
- Armoire réfrigérée permettant de déposer les aliments emballés et non consommés



AXE 5 : EVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

LA RÉDUCTION DES BIODÉCHETS ET DÉCHETS VERTS EST LE RÉSULTAT D'UN TRAVAIL MENÉ EN AMONT - LIMITER LA PRODUCTION, ET EN AVAL - GÉRER LES DÉCHETS AU PLUS PRÈS DU LIEU DE PRODUCTION AFIN D'ÉVITER QU'ILS SOIENT COLLECTÉS, TRANSPORTÉS ET TRAITÉS.

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ EST DE SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DE FAÇON À CE QU'ILS MODIFIENT LEURS PRATIQUES, D'ACCOMPAGNER LEURS CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET, BIEN ENTENDU, D'ÊTRE EXEMPLAIRE.

Action 5.1 : Promouvoir le jardinage au naturel

Action 5.2 : Développer la gestion différenciée des espaces verts

Action 5.3 : Favoriser la gestion domestique des biodéchets et des déchets verts des ménages

Action 5.4 : Développer le compostage partagé et le compostage en établissement

Action 5.5 : Former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique – action non réalisée

ACTION 5.1 : PROMOUVOIR LE JARDINAGE AU NATUREL

Article « Et si vous deveniez un éco-jardinier ? »

Réalisé par le service eau dans le cadre des contrats globaux, cet article a été diffusé par courriel aux communes.

Publication d'un guide « Mon jardin zéro déchet »

Disponible sur le site internet de l'agglomération



ET SI VOUS DEVENIEZ UN ÉCO-JARDINIER ?



Être ÉCO-JARDINIER c'est être acteur dans la préservation de la nature en adoptant des petits gestes du quotidien au jardin. Comme dit le dicton « mieux vaut prévenir que guérir ».

- Le sol : support de vie animale et végétale. Connaître son sol et choisir les plantes en conséquence est un gage de réussite. Associez des plantes compagnes au potager comme au jardin d'ornement pour éloigner insectes et mauvaises herbes. Par exemple : la menthe verte éloigne les pucerons noirs des rosiers ou encore la sauge, ou les tomates éloignent la piéride du chou (papillon), les limaces et les escargots. La rotation des cultures au potager est aussi nécessaire pour éviter d'épuiser le sol et les infestations. Pour éviter les mauvaises surprises, n'installez jamais d'une année sur l'autre la même culture au même endroit !

fruits et des légumes. Qui plus est, elles sont souvent plus résistantes aux maladies.
Référence : Guide du CPIE des Pays de l'Oise (www.cpie60.fr) : « Planter sans se planter ».

- Accueillez la biodiversité en plantant des essences mellifères, en laissant un tas de bois pour les hérissons, en créant des abris à insectes...
A voir : « Antisèches jardinage au naturel n°17 », CPIE Pays de l'Aisne (www.cpie-aisne.com)

- L'eau un bien précieux. Et si vous collectiez l'eau de pluie ? Un bon moyen pour faire des économies au porte-monnaie tout en continuant d'alimenter en eau ses végétaux. Il existe tout un tas de récupérateurs d'eau à tous les prix, il n'y a plus qu'à se lancer ! Vous pouvez aussi créer un « jardin de pluie » permettant à l'eau de pluie ou de ruissellement de s'infiltrer dans le sol au lieu de rejoindre un réseau. Petit astuce : arrosez le matin ou le soir vos plantes et paillez autour pour garder humide le sol plus longtemps.

- Plantez local. Rien de mieux que de planter des essences adaptées à la région dans laquelle vous vous trouvez, elles s'adapteront mieux aux conditions climatiques et au sol. C'est garantir une meilleure croissance des végétaux et un meilleur rendement des

- Et le changement climatique ? Tous ces gestes visent à préserver l'eau et la biodiversité. Néanmoins, l'évolution des conditions climatiques est un point à prendre en compte dans le choix des végétaux. Davantage de sécheresse et de forts épisodes pluvieux sont prévus. À savoir : lavandes, romarins ou germandrées sont des plantes s'adaptant bien à la sécheresse.

Quelques retours d'expérience :

Un peu d'huile de coude, une dose de courage et c'est parti ! C'est ce que font Patrick, Jackie et Sophie...

- Pour éviter les produits phytosanitaires, Patrick se retrouve les manches et bêche son sol pour enlever les herbes non désirées. Il est aussi un fervent utilisateur du savon noir, produit naturel qui s'utilise comme insecticide, fongicide contre le mildiou et l'oïdium (les fléaux du potager une fois implantés).

Son astuce : pour le mildiou mélangez une cuillère à soupe de bicarbonate de soude et une cuillère à café de savon noir dans un litre d'eau à pulvériser.

- Pour Jackie rien ne vaut le paillage ! Il a l'avantage de limiter les mauvaises herbes tout en gardant l'humidité du sol.

- Sophie attire la biodiversité au jardin en réalisant avec ses enfants des gîtes à hérissons, des hôtels à insectes. Elle s'est aussi mise à la « culture en lasagne » : alternance de couche de paille, carton, compost.

ACTION 5.2 : DÉVELOPPER LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Sur les sites de l'Agglo

En 2020, une réunion entre le service Espaces verts de la ville de Château-Thierry, le service technique de l'Agglo (directeur et 2 agents espaces verts) et le service Eau, a permis d'enclencher une réflexion sur la gestion différenciée.



← 2020 →
Réalisation des services de la commune de Château-Thierry



En 2021, il est prévu de réaliser des îlots de fauche tardive sur les sites de l'Agglo

ACTION 5.3 : FAVORISER LA GESTION DOMESTIQUE DES BIODÉCHETS ET DES DÉCHETS VERTS DES MÉNAGES

L' Agglo a mis en place deux systèmes d'aide pour inciter les usagers à s'équiper d'un composteur ou d'un broyeur. *Cf action 3.2.*

166 foyers ont pu bénéficier de ces aides en 2020.

ACTION 5.4 : DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE PARTAGÉ ET LE COMPOSTAGE EN ÉTABLISSEMENT

Coût 2020 :
1031 € TTC

En 2020, l'Agglo a poursuivi le développement du compostage collectif en pied d'immeuble. **1 nouveau point** a été installé le 25 novembre 2020 dans le cadre d'un nouveau partenariat avec PLURIAL NOVILIA résidence 3 rue Deville à Château-Thierry. Ce site dessert une cinquantaine de logements. 21 foyers utilisent le dispositif.

1 bac de compostage supplémentaire a été ajouté sur les sites « Bateaux-Lavois » à Château-Thierry et « Chopinettes » à Brasles.

Au total, 9 points de compostage collectifs sont installés sur l'ensemble du territoire.

Les installations font l'objet d'une maintenance hebdomadaire par les guides composteurs du service déchets.

En 2021, des animations et distributions de compost seront organisés afin de maintenir la motivation des foyers participants et mobiliser de nouveaux foyers.



AXE 6 : PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ET AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

PAR CONSOMMATION RESPONSABLE, ON ENTEND UN MODE DE CONSOMMATION DURABLE VISANT À SATISFAIRE LES BESOINS DES CITOYENS PAR DES BIENS ET SERVICES PLUS ÉCONOMES EN RESSOURCES, MOINS POLLUANTS ET CONTRIBUANT AU PROGRÈS SOCIAL, ET PAR LE BIAIS D'AUTRES FORMES DE DISPOSITIFS ÉCONOMIQUES TELLES QUE LA LOCATION, LE PARTAGE, LE MARCHÉ DE L'OCCASION, ...

Action 6.1 : Soutenir le développement du réemploi, de la réutilisation et de la réparation

Action 6.2 : Limiter l'utilisation de produits à usage unique

Action 6.3 : Renforcer le dispositif STOP PUB

ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION

Au Bas de l'Aisne



La Ressourcerie **Au Bas de l'Aisne** est l'acteur phare du réemploi, présent et actif sur le territoire.

En 2020, **41 tonnes de déchets** issus du territoire ont été prises en charge par l'association. Collectés à la boutique, à domicile ou lors de débarras solidaires, ces objets retrouvent une seconde vie grâce à l'implication d'une équipe de 6 employés en réinsertion, d'un encadrant technique et d'un accompagnateur socio-professionnel et à l'aide précieuse de bénévoles !

En conseil communautaire du 27 mai 2019, les élus ont approuvé la mise en place d'un **conteneur à la déchèterie de Château-Thierry**. En effet, les travaux réalisés permettent d'accueillir ce conteneur, pour lequel l'Agglo a versé une subvention de 400 €. Une communication a été faite dans le journal de l'Agglo de janvier 2020.

En 2020, le conteneur a permis de récupérer 4,2 tonnes d'objets qui ont été revalorisés.



ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION

Au Bas de l'Aisne

2 boutiques sur le territoire (Brasles et Château-Thierry)

Lieux de revente à petit prix et organisation d'ateliers sur la réduction des déchets.

Bricol'café

De plus, la Ressourcerie organise des **Bricol'café** dans le cadre du contrat de ville dédié aux quartiers prioritaires (Ville de Château-Thierry). 5 ateliers organisés en 2020 avec l'objectif de sensibiliser les habitants, rendre service en effectuant des bricolages et transmettre les gestes de réparation. Cette action est particulièrement appréciée des habitants.

Une nouvelle programmation de 10 ateliers a été réalisée pour l'année prochaine.

FACEBOOK

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

septembre 1, 2020 et 8:00

[BRICOL'CAFÉ] : Une nouvelle journée pour apprendre à réparer et à ne plus jeter vous est proposée par Au bas de l'Aisne Ressourcerie ! ✨🔧🗑️ RDV demain !

ATELIERS GRATUITS

BRICOL' Café

MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

PLACE DE L'HORLOGE
(5 résidence Rameau coté Place)
Quartier Blanchard
CHÂTEAU-THIERRY

De 10h à 17h

Vélos qui dérailent, grille-pain capricieux... ne jetez pas, venez apprendre avec nous à réparer, bricoler...
Les bénévoles de La Ressourcerie «Au bas de l'Aisne» sont là pour vous donner de bons conseils !

Pour plus d'infos: 03.64.13.48.54

C'EST QUOI UN BRICOL'CAFÉ ?

Vous détenez des objets cassés ou défectueux chez vous ? Une équipe de réparateurs bénévoles vous accueillera et tentera, avec vous, de diagnostiquer la panne et de réparer vos objets : outils, électroménagers, outillage, grille-pain, bouilloire, lampe de chevet, platforme, sèche-cheveux, fer à repasser, aspirateur, etc... Appareils informatiques, ordinateur, imprimante, box de téléphone et de tablette.

Clésence

Château-Thierry

La Ressourcerie

Voir sur Facebook

ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION



Le Relais

De par son implantation sur le territoire et la proximité de son centre de tri des textiles, Le Relais est aussi un acteur clé du réemploi sur territoire.

L'Agglo diffuse régulièrement des informations relatives au tri des textiles, incite les communes à mettre en place des bornes de collecte sur leur territoire et organise des visites du centre de tri pour sensibiliser les scolaires et autres acteurs.

En 2020, aucune nouvelle borne n'a été installée.

Cependant, ayant constaté que le maillage des bornes à textiles est faible sur le secteur de l'Ourcq et du Clignon, il sera proposé aux communes d'installer des bornes à textiles supplémentaires en 2021.

LE RELAIS

ACTION 6.1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI, DE LA RÉUTILISATION ET DE LA RÉPARATION

Conventions relatives à la récupération en déchèterie

Avec l'objectif de limiter le nombre de déchets enfouis, l'Agglo propose aux structures intéressées d'accéder à certains types de déchets en déchèterie, en quantité raisonnable.

Comme chaque année, le professeur de technologie du collège de Fère-en-Tardenois a pu récupérer des DEEE, bois et métaux, valorisés par les collégiens dans le cadre d'ateliers. Le centre culturel Camille Claudel, récupère également des objets pour les réutiliser lors de cours d'arts plastiques.

Un partenariat avec un artiste en résidence à l'Echangeur n'a pu aboutir à cause du confinement.

ACTION 6.2 : LIMITER L'UTILISATION DE PRODUITS À USAGE UNIQUE

Produits durables - ZD Mania

Le journal de l'Agglo de janvier 2020 a consacré une page à l'entreprise ZD Mania d'Elodie POTTIER qui fabrique des objets réutilisables.

Ouverture d'une boutique concept store : L'Atelier Fabuleux

À la croisée entre la droguerie/quicaillerie et la maison du zéro déchet, cette boutique s'est installée en 2020 à Château-Thierry et propose de nombreux articles zéro déchet ainsi que des produits ménagers en vrac (article dans le journal de l'Agglo de décembre 2020).



LA BONNE IDÉE

ZD Mania : la manie du zéro déchet

« LE ZÉRO DÉCHET EST UN INVESTISSEMENT DE DÉPART MAIS CE SONT DES ÉCONOMIES SUR LE LONG TERME. ET PUIS ON PEUT ACHETER PETIT À PETIT ! VOUS GARDEZ CES OBJETS TOUT AU LONG DE LA VIE. »

Derrière le nom ZD Mania se cache Elodie Pottier, jeune entrepreneuse établie à Mont-Saint-Père. Munie de sa machine à coudre, de beaux tissus et de fil à retordre, elle fabrique des objets réutilisables pour faciliter le quotidien de ceux qui veulent s'essayer au zéro déchet à la maison.

vite transformé en manie, à tel point qu'elle en a fait son autoentreprise en 2018.

Côté porte-monnaie c'est un investissement qui se trouve bien vite amorti. Garanti local et durable, un produit ZD Mania...

La papnolie de pas...

L'Atelier Fabuleux

Concept store à Château-Thierry

Bienvenue dans ce nouveau concept store qui est à la croisée entre la droguerie/quincaillerie, la maison du zéro déchet et la caverne à merveilles pour la déco. Patricia Menbon vous y accueille depuis cet été, avec des marchandises insolites et écolos pour tous les goûts et tous les budgets : produits d'entretien à fabriquer, cosmétiques zéro déchet, peintures naturelles, papiers peints et espace "vrac" avec du vinaigre de betteraves bien de chez nous ! Elle s'engage à se fournir en produits locaux ou régionaux. Qualité, zéro déchet et local : dans ce commerce de détails à l'ancienne version moderne, vous trouverez astuces et conseils pour créer vos produits upcyclés. Si Patricia a pris le temps de rencontrer tous ses fournisseurs, c'est pour vous apporter le meilleur. À l'écoute de ses clients, elle veut les emmener vers une pratique vertueuse tout en se faisant plaisir : « allier l'utile et le beau c'est possible ! » écrit-elle sur son ardoise. Des ateliers créatifs sont fréquemment organisés autour des peintures naturelles La magie des couleurs d'Annie Hincelin (Latilly) et de la rénovation de meubles.

Du mardi au samedi de 10h à 19h - 4, place du Maréchal Lesclerc, Château-Thierry
03 23 83 67 80 / www.atelier-fabuleux.fr / [Atelier-Fabuleux](https://www.facebook.com/Atelier-Fabuleux)
Et aussi sur www.achetez@chato.fr

ACTION 6.2 : LIMITER L'UTILISATION DE PRODUITS À USAGE UNIQUE

Kit de prêt couches lavables

Depuis 2020, l'agglo met à disposition 3 kits de prêt de couches lavables aux jeunes parents du territoire afin qu'ils puissent tester gratuitement pendant un mois différents modèles de couches et éventuellement choisir d'acheter ensuite le modèle le plus adapté à leur enfant.

En 2020, 8 foyers ont emprunté un kit.

Un mini stand a permis de faire la promotion du kit et de l'aide à l'achat lors des brocantes puériculture de Condé-en-Brie et Neuilly-Saint-Front organisées par le Relais d'Assistants Maternelles de l'Agglo.



ACTION 6.3 : RENFORCER LE DISPOSITIF STOP PUB

En 2020, les Maisons de l'Agglo ont reçu un stock de STOP PUB pour en proposer aux usagers.

Le stop pub est également diffusé par le biais du guide « Comment réduire mes déchets? » remis à chaque livraison de bacs et lors des manifestations.

Il est disponible par envoi sur simple demande auprès du service.



AXE 7 : RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES, LES DÉCHETS DU BTP ET LES DÉCHETS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT POUR CES ACTEURS QUI SONT PRODUCTEURS DE LEURS PROPRES DÉCHETS, MAIS AUSSI DES EMBALLAGES ET AUTRES DÉCHETS ISSUS DES PRODUITS QU'ILS METTENT SUR LE MARCHÉ

Action 7.1 : Sensibiliser les entreprises à la prévention des déchets – action non réalisée

Action 7.2 : Sensibiliser les établissements publics à la prévention des déchets

ACTION 7.2 : SENSIBILISER LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

En 2020, une rencontre avec la responsable du service d'entretien de la ville de Château-Thierry a permis un accompagnement pour la mise en place de points tri ainsi qu'une réflexion sur les produits ménagers utilisés.

Cette action demande à être poursuivie en 2021, conjointement avec le préventeur de l'Agglo et le service des moyens généraux.

CONCLUSION

La crise sanitaire 2020 a suspendu une grande partie des activités à destination du public et des scolaires.

Les objectifs du PLP sont atteints avec une baisse de 14,3% des DMA depuis 2017. Cette baisse, très marquée, est aussi liée à la crise sanitaire. Les chiffres sont donc à conforter dans les années à venir.

Le démarrage de la campagne d'adaptation des bacs, en vue de l'Abonnement Déchets Service, montre déjà son efficacité sur la volonté de la population de réduire ses déchets, avec des demandes d'acquisition de composteurs qui sont en augmentation.

L'année 2020 est marquée par le recrutement d'un nouvel agent chargé de la prévention des déchets et de la coordination des actions d'animation.